Jean Marie CHAPPAZ, instituteur à Contamine de 1889 à 1902

C'est un instituteur au caractère bien trempé, à l'esprit fertile, admiré par les uns, décrié par les autres qui arrive à Contamine-sur-Arve, en cet automne 1889.

Né à Argonay en 1844, Jean Marie Chappaz est nommé instituteur adjoint à l'école de Scionzier en 1863, puis bénéficiant d'un avancement, il se trouve à La Baume en 1864.

Il épouse, en 1866, Jeanne Muffat qui lui donnera deux enfants.

Sur sa demande, Jean Marie est muté à Massongy en 1868. Pour la tenue de cours pour adultes, on lui octroie une prime de 50 francs.

On le retrouve de nouveau à La Baume dès octobre 1870. Il assume également le secrétariat de la mairie et compose des cantiques qu'il exécute lors des offices religieux sur l'orgue acheté grâce à une souscription publique lancée à son instigation par la chorale qu'il dirige. Préfet et inspecteur d'Académie s'accordent à prétendre que l'instituteur s'occupe d'un grand nombre d'affaires étrangères à la tenue de son école, le souspréfet ajoutant "il est urgent d'en débarrasser la commune". Malgré une pétition des élus municipaux - sauf du maire - en faveur de son maintien à La Baume, il est expédié à Clarafond en 1875.

Un rapport de l'inspecteur général mentionne que la classe de Monsieur Chappaz mérite la mention de "très bien tenue", et lui attribue une prime de 100 accompagnant la médaille d'or récompensant les cent meilleurs enseignants français du Primaire, et en juillet 1876 propose une mutation pour Morzine. Dès son arrivée dans cette commune, il se trouve en butte à l'hostilité du maire qui refuse tout net de l'installer. Le préfet prescrit à l'inspecteur primaire de procéder à cette prise de poste, au besoin avec l'assistance de la force publique.

En 1877, Chappaz figure au vingt neuvième rang pour ses mérites valant la qualification d'"*instituteur modèle*". En 1879, il se trouve au troisième rang et reçoit du ministre une médaille de bronze accompagnée d'une allocation de 100 francs.

Cinq cents instituteurs - dont Chappaz - se rendent à Paris à l'exposition de 1878, où il organise une conférence exposant ses idées personnelles. Cet événement le conduit à établir un rapport, les bases de conférences pédagogiques cantonales, sur l'organisation des bibliothèques, des sociétés de secours mutuels, des caisses d'épargne scolaire...

A cette même époque, le préfet constate que, "continuant ses errements, Monsieur Chappaz persiste à s'occuper de questions étrangères à ses attributions". Il demande à l'inspecteur d'Académie de lui adresser un dernier avertissement et de le prévenir que, s'il continuait à créer des difficultés l'administration, il proposerait son changement. Le préfet espère que cette dernière invitation "déterminera Monsieur Chappaz à ne plus s'écarter de ses attributions et à ne plus agiter notamment la question de subvention pour l'entretien des écoles, question qui est exclusivement du domaine administratif".

L'année suivante, il doit permuter avec Arbusigny, son collègue de cette commune des Bornes le remplaçant à Morzine. En 1881, il reçoit une allocation ministérielle pour travaux extraordinaires, un diplôme à l'occasion de la réussite de plus du dixième des élèves au certificat d'études, une médaille d'argent et un ouvrage relié. Au mois d'octobre, un arrêté préfectoral nomme Jean Marie Chappaz à la direction de l'école communale laïque de la ville d'Annecy.

On constate un progrès correspondant à "deux années de travail en cinq mois". Grâce à une discipline sévère, l'ordre règne. Les maîtres adjoints surveillent la propreté du corps et des vêtements ainsi que les habitudes de politesse et d'éducation. Ils effectuent une heure et demie quotidienne de leçons supplémentaires. Mais, suite à l'échec de dix-sept sur les vingt-cinq élèves présentés au certificat d'études, le directeur vexé dans son orgueil, adresse une lettre de protestation au ministère, car il estime la dictée de l'examen trop compliquée, ce qui a pour conséquence de désigner Monsieur Chappaz "pour un poste de disgrâce". On propose son affectation pour Menthonnex-en-